

quemment nous partageons l'opinion de l'auteur du *Dictionnaire des Barbarismes* jusqu'à un certain point. Toutefois, nous différons d'avec lui en ce sens qu'il repousse comme mauvais la plupart des mots dont les coutumes, les lois, la situation, le goût de cette Province ont fait une nécessité et dont on ne pourrait rendre la signification que par une phraséologie fastidieuse et souvent inexacte.

“ Prenant par exemple, le terme *change*, en usage au Canada. A l'égard de ce terme, l'auteur du *Dictionnaire des Barbarismes* se trompe étrangement, car il l'expulse sans pitié. Probablement il croit que c'est un larcin fait par la paresse ou l'insouciance à la langue anglaise. Nouvelle erreur de sa part, car, sous Louis XIV, en disait encore ; je lui ai donné le *change* d'un louis. Et, de nos jours, on dit très bien. Le *change* est en faveur de telle place ; le *change* est au-dessous du pair.”

Puisse mes observations, si courtes qu'elles soient, convaincre de la *nécessité du libéralisme en matière de lexicologie* ! “ Vue d'en haut cette science doit dérouler l'ensemble des idées sur lesquelles une nation a vécu : elle est la contrepartie de ses mœurs, comme peut-être la syntaxe est facsimile de son caractère.” Les précédentes remarques pourraient être accompagnées d'une foule d'autres, aussi concluantes en faveur de la langue française qui nous sert d'interprète, comme le mot *meublier* entr'autres, employé si logiquement au Canada en place d'*ébéniste* qui a cours en France. Mais ce serait nous écarter par trop du sujet que nous nous sommes proposés de traiter. Notre dessein, en faisant cette courte digression, était de mettre le public en garde contre les *excès de sévérité de certains grammairiens* égarés par un zèle aveugle, car franchement nous sommes convaincus que la langue franco-américaine, rachète par d'éminentes qualités, les imperfections que lui reprochent ses détracteurs. Après ces explications, on jugera si nous avons tort ou raison de soutenir que la langue et la nationalité françaises sont plus vivaces et plus florissantes au Canada que jamais.

Voilà un témoignage assez énergique. M. Tardivel pourra trouver plus d'une leçon dans cet écrit de M. E. Chevalier. On voit que l'aristarque du *Canadien* a eu des prédécesseurs, dont il n'est que le pâle imitateur. On pourrait appliquer à sa brochure ce que M. Chevalier dit du *Dictionnaire des Anglicismes*, publié il y a vingt-cinq ans.

A. GÉLINAS.

L'ÉMIGRATION A MANITOBA

Le R. P. Lacombe est présentement en tournée dans la province pour recruter de nouveaux colons pour Manitoba. M. Lalime, l'agent du gouvernement fédéral dans les Etats de l'Est, est à organiser, de son côté, un détachement d'émigrants parmi la population canadienne-française de la Nouvelle-Angleterre. Ceux que le P. Lacombe pourra rallier ici devront joindre ce détachement, qui passera par Montréal le 13 avril, en route pour l'Ouest. On se rappelle que la même chose s'est faite en 1877 ; le Père Lacombe et M. Lalime travaillaient chacun de leur côté, et réunissaient et ralliaient leurs recrues en un seul groupe à Montréal.

L'année dernière, M. Lalime a agi seul, et il a conduit à Manitoba 500 ou 600 Canadiens français des Etats de l'Est. M. Graham, agent fédéral à Duluth, ainsi que plusieurs autres officiers du gouvernement, font les plus grands éloges de ces immigrants et exhortent le gouvernement à encourager ce mouvement par tous les moyens.

Ceux de nos compatriotes qui se sont ainsi rendus à Manitoba depuis trois ou quatre ans sont très contents de leur sort, pour la plupart, et ne demandent pas à revenir. Ils ont trouvé là-bas un beau pays, un sol riche et fécond, des amis et des frères pour les accueillir et leur faciliter les débuts de l'établissement.

Il ne s'agit pas de prêcher l'émigration dans nos campagnes, qui se dépeuplent déjà trop, et ce n'est pas ce que veut le Père Lacombe ; mais de persuader aux personnes qui sont décidées à émigrer, de se diriger de préférence vers Manitoba, pour aller y grossir le noyau français et assurer à notre élément la petite part qui doit lui revenir du merveilleux héritage que la Confédération a recueilli en recevant les territoires du Nord-Ouest. Nos gens sont reconnus comme d'excellents colons, et le gouvernement, qui envoie chercher des immigrants au fond de la Russie et de l'Irlande, voit d'un bien meilleur œil cette immigration nationale.

Le mouvement se borne donc aux Canadiens-français des Etats-Unis, qu'il s'agit de repatrier en les amenant à Manitoba, et à ceux de la province de Québec qui veulent émigrer et qu'on voudrait diriger sur le Nord-Ouest canadien, ce qui est une manière de les garder au pays.

L'œuvre que poursuit le R. P. Lacombe, avec le zèle qu'il met en tout ce qu'il entreprend, est éminemment patriotique et digne de tout encouragement. Nous n'avons aucun doute sur le résultat, et nous faisons des vœux pour que le succès soit en ore plus marqué que les années précédentes. Avec quelques efforts encore comme celui-ci, on peut espérer que le courant de l'émigration se détournera définitivement des Etats-Unis pour se diriger vers l'Ouest.

A. G.

ÇA ET LÀ

M. Sénécal a fini par triompher ; il a été nommé surintendant du chemin de fer du Nord. M. Scott a été obligé de se résigner à son sort et même d'accepter un salaire moins élevé que celui qu'il avait.

* *

L'ouvrage constitutionnel de M. Todd est paru. Le célèbre auteur discute longuement et habilement toutes les questions soulevées par le coup d'état et la démission de l'hon. M. Letellier. Les journaux annoncent avec joie que M. Todd partage leur manière de voir relativement à ces questions et soutient en particulier que le gouvernement fédéral n'avait pas le droit de destituer l'hon. M. Letellier.

* *

Le barreau de Montréal et la société en général ont perdu, la semaine dernière, l'un de leurs membres les plus estimés, un homme utile, un travailleur. M. Gonzalve Doutré est mort à l'âge de trente-sept ans. Doué d'une grande mémoire, d'un esprit tenace et sérieux, d'une énergie indomptable, désireux de se faire un nom, M. Doutré a donné au travail, à l'étude tous les instants de sa vie ; il a écrit sur tous les sujets, plaidé un nombre considérable de causes importantes et fait des ouvrages de loi fort estimés. Il a rendu de grands services à la profession en faisant adopter des réformes devenues indispensables, et le barreau lui en a témoigné plus d'une fois sa reconnaissance. Toujours malade, sans cesse entre la vie et la mort, il dominait le mal dont il souffrait ; deux heures avant de mourir il écrivait.

C'était certainement un caractère. Il était frère de M. Joseph Doutré, et son associé. Inutile de dire qu'il était libéral ; c'était un des piliers de l'Institut-Canadien. Mais il voulut toujours rester catholique et alla à Rome consulter les autorités romaines au sujet de ses rapports avec l'Institut. Il est mort muni des sacrements de l'Eglise, après avoir été assisté à ses derniers moments par Mgr Fabre et M. le curé Sentenne. L'esprit sympathique de Mgr Fabre avait beaucoup d'influence sur lui.

L.-O. D.

La mort vient d'enlever au monastère des Ursulines de Québec, deux religieuses. L'une, la mère St-François-Xavier, est morte mardi dernier après cinquante-sept ans de vie religieuse. Son nom de famille était Mlle Anne Abigail Baker. Elle était née dans l'Etat de New-Hampshire et était la seconde fille d'un ministre Episcopalien de l'endroit et qui avait été pendant quelque temps professeur de l'Université de New-York. M. et madame Baker s'étaient convertis au catholicisme avec leurs enfants, en 1877.

L'autre, mère Ste-Agnès, est morte à l'âge de quatre-vingt-six ans, après avoir passé au-delà de soixante ans de sa vie dans le cloître. C'était une demoiselle Catherine Côté, et elle prit naissance dans les environs de la paroisse de Saint-Augustin.

ÉCHOS

La *Nouvelle Revue*, qui se publie depuis quelques mois à Paris, en concurrence avec la *Revue des Deux-Mondes*, a déjà considérablement distancé sa rivale dans la voie de l'immoralité et de l'impunité. Tous ses collaborateurs paraissent animés du même esprit. Dans les grands articles de fond, comme dans la chronique et dans le feuilleton, on tire à boulets sur les Jésuites, sur le Vatican, et on prêche cyniquement l'impunité avec un ensemble qui dénote un mot d'ordre.

La *Nouvelle Revue* fit son entrée dans le monde sous les auspices de M. de Lesseps, le fondateur d'isthmes. La première livraison était consacrée presque toute entière à l'idée du grand homme. On est aujourd'hui à la sixième livraison et il est question de tout autre chose que le canal de Panama.

* *

M. Tardivel nous tire la révérence dans le *Canadien*, sous prétexte que nous avons été de mauvaise foi avec lui. Le mot est gros. Il est vrai que les apparences sont contre nous dans le cas mentionné par notre contradicteur. Parmi les nombreuses phrases de M. Tardivel que nous avons citées, il nous est arrivé d'en rapporter une de travers. Notre ami aurait eu plus de chance de trouver la cause de ce fait s'il n'avait pas été la chercher si loin, s'il eût été moins prévenu et plus charitable. Il ne s'agit pas d'un acte de mauvaise foi, ni d'un faux, mais d'une inadvertance. Nous avons écrit la phrase en question de mémoire, et nous nous tenions si certains de l'avoir lue telle que nous l'avons écrite que c'est en voyant l'article où nous sommes accusés si généreusement de mauvaise foi que nous avons constaté notre erreur. A défaut de confiance en notre bonne foi, il eût suffi à notre ami d'un peu de réflexion pour comprendre qu'il était impossible que nous eussions commis volontairement un faux littéraire, à moins d'être un sot, puisque rien n'est si facile que la découverte des faux de cette nature.

Quoiqu'il en soit, nous reconnaissons notre faute bien humblement. Elle n'a guère d'importance, du reste. Pour une fois que nous nous sommes trompés en croyant trouver M. Tardivel en contradiction, il se charge lui-même de nous fournir journellement l'occasion de le montrer en flagrant délit d'erreur et de contradiction véritable avec la grammaire, avec le dictionnaire, avec les meilleurs auteurs. D'autres, plus habiles et plus patients que nous, s'occupent d'ailleurs de lui rendre ce service, que Cervantès eût voulu rendre à don Quichotte, le patron de tous les fondateurs de moulins à vent. Et puis, à dire le vrai, nous ne tenons plus guère à cette discussion, dont nous n'avons plus que faire, et c'est sans regret, comme sans rancune pour son *gros mot*, que nous prendrions congé de M. Tardivel.

* *

Le *Canadien*, de Saint-Paul, Minnesota, a pris intérêt aux débats soulevés par M. Tardivel. On lit ce qui suit dans un de ses derniers numéros :

Les termes “écuyer” et orateur de la chambre” ont fait leur temps dans le journalisme canadien-français. M. Gélinas, croyons-nous, s'est trouvé seul en faveur de l'usage de ces expressions, et il est loin d'avoir été aussi heureux que d'ordinaire, dans les articles qu'il a consacrés à ce sujet. La véritable définition du mot orateur ne saura permettre l'emploi de ce terme pour désigner le président de la Chambre. C'est l'esprit de notre langue qui doit nous gouverner en ces matières, et non l'usage britannique ; autrement, nous finirions bientôt par parler de l'anglais en français. Cette remarque s'applique également à l'usage du terme *écuyer*, qui frise le ridicule, et dont ne saurait s'accommoder l'esprit français. Les anglais en avalent bien d'autres. Politiquement, nous sommes aujourd'hui sujets anglais. Nous ne l'étions pas hier, et peut-être ne le serons-nous pas demain. Ce n'est pas sur ces accidents que doit se former notre langue, mais bien sur les mœurs et le caractère particuliers à notre race.

Libre à notre estimé confrère de se placer à ce point de vue, qui est celui d'un Canadien devenu citoyen américain. Si sa prédiction se réalise jamais, si le Ca-

nada français cesse un jour d'appartenir à l'Angleterre, nous dirons alors comme lui qu'il faut mettre les titres et les appellations britanniques de côté, pour redevenir exclusivement français. Mais d'ici là, force nous est d'accepter l'état de choses pleinement, et il nous est impossible d'empêcher l'anglais de déteindre sur nous dans les rapports continuels que nous avons avec cette langue.

Quant aux deux expressions que le *Canadien* dénonce comme anglicismes, nous croyons avoir établi assez clairement qu'elles sont bien françaises. Notre confrère n'est pas de cet avis. Nous en sommes fâché, mais nous ne pouvons faire mieux que nous avons fait. Le mot *écuyer* a toujours été français, il a servi de racine à *esquire*. Le mot orateur, traduction de *speaker*, était employé par Voltaire au dernier siècle, et il fut admis par l'Académie en 1840, sur la recommandation de M. Guizot.

Il va de soi que l'entrefilet du *Canadien* de Saint-Paul a été recueilli avec empressement par M. Tardivel, qui montre ainsi sa bonne foi. Il reproduit sans commentaires l'extrait que nous citons, après avoir reconnu lui-même la fausseté de sa théorie première.

A. GÉLINAS.

LA MISÈRE EN ITALIE

La misère se fait formidable en Italie, et, presque chaque jour, les feuilles de province parlent de troubles causés par la faim. La Chambre des députés vient de hâter l'accomplissement de travaux publics, auquel on ne devait mettre la main que plus tard, mais ce n'est là qu'une bien faible ressource pour les milliers de bras qui manquent de travail. Il est à craindre que l'hiver ne s'achève pas sans de grandes complications dans les campagnes, où le paysan souffre plus encore que l'habitant des villes.

A Rome, comme toujours, la municipalité est fort en retard ; elle *délibère* ! On a nommé une commission pour étudier les causes du prix élevé du pain. Quand cette commission aura découvert ces causes, que tout le monde connaît, voici ce qui se passera :

On nommera une seconde commission pour trouver les moyens de remédier au prix des denrées de première nécessité, et, quand le froid sera passé, que les grandes misères se seront soulagées d'elles-mêmes ou avec l'aide de la charité privée, la municipalité ouvrira des cuisines économiques, votera des sommes en faveur des œuvres de bienfaisance, et retirera du mont de piété des couvertures dont on n'aura plus besoin.

Pendant ce temps-là, les sociétés catholiques agissent et font du bien tout de suite, sans attendre la décision d'inutiles commissions. Elles ont ouvert depuis quelque temps une quantité de cuisines économiques, et Sa Sainteté Léon XIII a envoyé 80,000 francs pour subvenir aux premières dépenses.

PAPA PREND DU MIEUX

Mes filles disent : “ Comme papa est bien mieux depuis qu'il a fait usage des Amers de Houblon. ” Que nous sommes contentes de voir que sa santé s'améliore après avoir si longtemps souffert d'une maladie déclarée incurable, et qu'il ait fait usage de vos Amers de Houblon.

Magnifiques Robes en Ours. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manchons et les Boas sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manteaux sont en plus grand choix et à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Casques sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Sainte-Catherine.

Toutes les Pelletteries sont à grand marché chez Chs Desjardins, 637, 639, rue Ste-Catherine. On porte une attention extraordinaire aux pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine, Montréal.